

Les aides financières en faveur de l'élève

La bourse nationale d'Etat

Si le revenu fiscal de référence du foyer ne dépasse pas un plafond, votre enfant pourra prétendre à la bourse nationale.

Est pris en compte le revenu fiscal de tous les membres du foyer : celui ou ceux figurant sur **l'avis d'imposition 2017** sur les revenus 2016.

Il existe 3 échelons de bourses : le montant annuel s'élève à

- ▶ **105€ pour l'échelon 1**
- ▶ **288€ pour l'échelon 2**
- ▶ **453€ pour l'échelon 3.**

Ce montant est versé en 3 fois à trimestre échu au responsable financier. Si votre enfant est demi-pensionnaire, ce montant viendra en déduction du forfait de demi-pension

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser selon la composition de votre foyer

Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	15 048	8 134	2 870
2	18 521	10 012	3 532
3	21 993	11 889	4 195
4	25 466	13 767	4 857
5	28 939	15 644	5 520
6	32 412	17 521	6 182
7	35 884	19 399	6 844
8 ou plus	39 357	21 276	7 507
Montant annuel de la bourse	105€	288€	453€

La demande de bourse s'effectue sur l'ENT **avant le 18 octobre 2018 dernier délai** : Espace Scolarité Services.
Vous devez vous munir de vos identifiants PARENTS

The screenshot shows the 'SCOLARITÉ SERVICES ARNAUD DUPONT' website. The user is logged in as 'Mme Joelle Dupont' with a last connection on 10/09/2017. The main navigation menu on the left includes: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, VIE SCOLAIRE (highlighted in pink), NOTES, BOURSE DE COLLÈGE (highlighted in white), FICHE DE RENSEIGNEMENTS, PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES, COLLÈGE GEORGES BRASSENS, CONTACT (with a phone icon), and SE DÉCONNECTER (with a back arrow icon). The main content area is titled 'SERVICE EN LIGNE BOURSE DE COLLÈGE' and features three buttons: 'DÉPOSER UN DOSSIER', 'SUIVRE MON DOSSIER', and 'NOUS CONTACTER'. Below this is the 'Mes coordonnées' section, which displays the user's details: Nom: DUPONT, Prénom: Joelle, Adresse: 4 rue des Oliviers - 75015 Paris Cedex, and Mèl: jdupont@monmail.fr. A 'MODIFIER' button is positioned to the right of these details. The 'Ma demande' section offers two options: 'JE FAIS MA DEMANDE EN LIGNE' (with the subtext 'Je transmets en quelques clics ma demande de bourse au collège.') and 'JE TÉLÉCHARGE UN DOSSIER PAPIER' (with the subtext 'J'imprime le dossier et je le retourne au collège accompagné des justificatifs fiscaux.').

Les informations fiscales sont déjà pré-remplies, en cas de changement de situation familiale, vous devrez indiquer vos nouveaux revenus et joindre les justificatifs demandés

SCOLARITÉ SERVICES ARNAUD DUPONT Bienvenue Mme Joelle Dupont
Dernière connexion le 10/09/2017

SERVICE EN LIGNE
BOURSE DE COLLÈGE

DÉPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER | NOUS CONTACTER

Récupération des informations | **Informations fiscales** | Enfants | Validation

Mes informations fiscales

Nous venons de recueillir ces informations fiscales sur vos avis d'impôt 2016 et 2017.
Merci de renseigner les informations complémentaires avant de poursuivre.

Déclarant.e.s : Joelle Dupont

	Avis d'impôt 2017 (sur les revenus de 2016)	Avis d'impôt 2016 (sur les revenus de 2015)
Votre revenu fiscal de référence	11800 €	21345 €
Votre situation familiale	Divorcée	Mariés
Nombre d'enfant mineurs ou handicapés à votre charge	3	3
Nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge	0	0
Votre avis d'impôt 2016 indique un déficit d'années antérieures	Non	Non

Vivez-vous en concubinage ?

ANNULER | POURSUIVRE

L'aide départementale à la demi-pension

- ▶ Vous êtes domiciliés dans le département du Nord
- ▶ En fonction des ressources indiquées sur l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, votre enfant pourra peut-être prétendre à l'aide à la demi-pension
- ▶ Si votre enfant est boursier, vous n'avez aucune démarche à effectuer
- ▶ En revanche, si vous pensez pouvoir y prétendre alors que votre enfant ne pourra percevoir la bourse, remettez au secrétariat d'intendance votre **avis d'imposition 2017**
- ▶ Cette aide viendra en déduction du forfait demi-pension payable en milieu de trimestre pour les familles n'ayant pas opté pour le prélèvement automatique

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser selon la composition de votre foyer

- ▶ Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016

PAFONDS DE RESSOURCES POUR UNE AIDE PAR REPAS DE

Nombre d'enfants à charge	1,97 €	1,54 €	0,99 €
1	14 628€	18 003€	21 379€
2	16 312€	20 067€	24 531€
3	17 996€	22 131€	27 683€
4	19 680€	24 195€	30 835€
5	21 364€	26 259€	33 987€
6	23 048€	28 323€	37 139€
7	24 732€	30 387€	40 291€
8	26 416€	32 451€	43 443€
9	28 100€	34 515€	46 595€
10	29 784€	36 579€	49 747€
Par enfant supplémentaire	1 684€	2 064€	3 152€